

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 05 mars 2026

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 05 mars à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 27 février 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

Absent excusé : Christian LUBERT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Béatrice BAGOT a été élue secrétaire de séance.

2026-03-05-01 Choix des entreprises pour la rénovation de 3 logements et des communs de la résidence des Ifs

Lors du conseil municipal du 9 février 2023, le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été fait en vue de la rénovation de la résidence des Ifs.

La mission a été confiée à l'équipe Partition Architecture et un dossier de consultation en procédure adaptée ouverte a été lancé via le site Mégalis entre le 12/11/2025 et le 12/12/2025 avec mesure de publicité parue dans les annonces légales OF du 17/11/2025.

Ce marché a été découpé en 11 lots pour un montant total estimé à 239 028,74 € HT.

Environ 20 entreprises ont répondu hormis pour le lot n° 10 pour lequel une recherche a été effectuée après une mise en concurrence.

Suite à l'analyse des offres faite par l'équipe d'architecte en charge de la MOE et présentée lors de la commission d'analyse des offres le 27/01/2026, il a été décidé d'attribuer les lots suivants comme suit :

- Lot n°1 « DEMOLITION », attribué à TEOLIS DEMOLITION (43 Rue de la Haye Fonteny 35220 CHATEAUBOURG) pour un montant de 16 499,80 € HT.
- Lot n°2 « CHARPENTE », attribué à SARL MENUISERIE DANILO (ZA La Bande Badin 56200 GLENAC) pour un montant de 1 817,26 € H.T.
- Lot n°3 « COUVERTURE », attribué à SARL CHATEL (25 Allée de la Mare Brisset 56200 LA GACILLY), pour un montant de 8 300,00 € H.T.
- Lot n°4 « MENUISERIES EXTERIEURES-INTERIEURES », attribué à SARL ROUXEL (PA de la chaussée 56220 MALANSAC) pour un montant de 36 000,00 € H.T.
- Lot n°5 « ISOLATION-CLOISONS SECHES », attribué à PIKARD (21 rue de Bray 35510 CESSON SEVIGNE), pour un montant de 24 900,00 € H.T.
- Lot n°6 « ELECTRICITE », attribué à PAYS DE VILAINE ELECTRICITE (9 rue de Briangaud 35600 REDON), pour un montant de 33 307,36 € H.T.
- Lot n°7 « PLOMBERIE-SANITAIRES » : attribué à ATOUT HABITAT (240 rue Antoine Lavoisier – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC), pour un montant de 19 612,09 € H.T.
- Lot n°8 « CHAUFFAGE -VMC », attribué à AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE (2 La Nuais 56220 PLUHERLIN), pour un montant de 36 427,00 € H.T.
- Lot n°9 « PEINTURE-REVETEMENT DE SOL SOUPLE », attribué à DEBAYS PEINTURE (3 La Pierre aux bassins 56140 PLEUCADEUC), pour un montant de 31 346,20 € H.T.
- Lot n°10 « REVETEMENT DE SOL DURS ET CARRELAGES MURAUX », attribué à ENTREPRISE SAMUEL LORGEUX 5 Les Zéreux 56200 LES FOUGERÈTS), pour un montant de 5 346,45 € H.T.
- Lot n°11 « AGENCEMENT », attribué à MENUISERIE JOEL RENAUD (ZA des Rozais 2 rue des Marais 35550 SIXT/AFF), pour un montant de 9 500,00 € H.T.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le choix des entreprises suivantes ;
- Autorise Monsieur le Maire, à signer les marchés correspondants avec les entreprises TEOLYS DEMOLITION, SARL MENUISERIE DANILO, SARL CHATEL, SARL ROUXEL, PIKARD, PAYS DE VILAINE ELECTRICITE, ATOUT HABITAT, AURELIEN BENOIT CHAUFFAGE, DEBAYS PEINTURE, LORGEUX SAMUEL, MENUISERIE JOEL RENAUD ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS

La secrétaire de séance,
Béatrice BAGOT

